

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quatre-vingt-huitième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit du 19 octobre 2016, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715

Prolongation du délai relatif à la consultation sur le Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM

Résolution CFSPD-2016-2017-658

ATTENDU le dépôt du *Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM* le 27 septembre 2016;

ATTENDU la très grande importance des enjeux qui sont soulevés dans ce rapport;

ATTENDU la volonté des représentantes, représentantes au Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit et des autres membres de la communauté universitaire de réfléchir collectivement à l'avenir de l'Université;

ATTENDU le court délai de consultation sur le *Rapport* proposé initialement par le Conseil d'administration, soit du 27 septembre au 3 novembre 2016;

ATTENDU que l'Administration de l'Université a informé la communauté universitaire que ce délai sera prolongé jusqu'au 15 décembre;

ATTENDU que même avec cette prolongation de délai, les représentantes, les représentants qui siègent au Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit n'auront toujours pas le temps de consulter adéquatement leurs mandants et de connaître leurs positions sur le *Rapport*;

ATTENDU l'importance d'assurer que les représentantes, les représentants et leurs mandants disposent du temps nécessaire pour participer pleinement à cette réflexion et aux consultations sur le *Rapport*;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Bernstein, appuyé par madame Gaëlle Breton-Le Goff, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

DEMANDE au recteur de faire les démarches nécessaires pour étendre la période des consultations sur le *Rapport* jusqu'au printemps 2017.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSENCES NOMINALES : 2
Hugo Cyr
Maya Jegen

COPIE CONFORME
Montréal, 19 octobre 2016

Hugo Cyr
Doyen